



Introduction
Problématique

“

“

Les fonctions supérieures
des métropoles

”

”

■ Le profil international moderne des villes, d'après Panayotis Soldatos

Professeur à l'Université de Montréal-Québec.

Département de Sciences politiques

Extrait de "Villes européennes et internationalisation", Marc Bonneville, Marie-Andrée Buisson, Nicole Commerçon. Programme Rhône-Alpes. Recherches en Sciences Humaines, 1992

Une ville internationale moderne

- ❶ Est dans une position géographique d'ouverture au monde
- ❷ Accueille des facteurs de production en provenance de l'étranger (*investissement ou main d'œuvre étrangers*) et des flux de commerce (*marchandises et services*).
- ❸ Est l'hôte d'institutions étrangères et internationales (*firmes, banques et diverses autres institutions socio-économiques culturelles et scientifiques ; organisations internationales y compris des OING, institutions scientifiques étrangères, écoles, universités, consulats et autres représentations diplomatiques commerciales, touristiques, etc.*).
- ❹ Exporte des facteurs de production et ses institutions économiques (*firmes, banques, etc.*) sociales, culturelles et scientifiques ont une présence (*filiales, succursales, bureaux*) à l'étranger.
- ❺ A une multiplicité de communications sociales avec l'étranger (*de tourisme, postales, téléphoniques, etc.*).
- ❻ Est directement reliée par des moyens de transport et de communications en général avec l'étranger.
- ❼ A un secteur de services tourné vers l'international et offrant un système de soutien aux acteurs étrangers ou internationaux (*palais des congrès, palais d'expositions, hôtels, écoles internationales, bureaux de professions libérales à dimension internationale - grands bureaux de droit international, d'arbitrage international, de comptables, etc.*).
- ❽ A des mass média d'un rayonnement et d'une diffusion internationaux.
- ❾ Accueille de façon régulière des rencontres et autres types d'activités internationales (*congrès, expositions, festivals, rencontres sportives, etc.*).
- ❿ Abrite des institutions nationales, régionales ou locales (*outré celles sous le N°7*) de réputation internationale ou actives dans le domaine des relations internationales (*associations et autres clubs de relations internationales, grandes institutions nationales, notamment socio-économiques et scientifiques à portée internationale, etc.*).
- ⓫ Déploie une paradiplomatie urbaine (*municipale ou privée*), appuyée sur des services spécialisés de relations internationales.
- ⓬ A des ententes (*accords, protocoles, jumelages, etc.*) avec des acteurs étrangers ou internationaux et participe à des réseaux internationaux de villes ou d'institutions de villes.
- ⓭ A une population d'une composition ethnique diversifiée.

■ Le redéploiement international des villes américaines dans les années 1990 d'après Panayotis Soldatos

Professeur à l'Université de Montréal-Québec.

Département de Sciences politiques

Extraits de l'exposé au groupe de travail "positionnement international et fonctions métropolitaines", dans le cadre des études préalables à la Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire urbaine de Lyon - 11 décembre 1998.

Le redéploiement international des villes américaines dans la décennie 90 présente, par rapport aux années 80, un certain nombre de caractéristiques nouvelles.

- 1 Une tendance à la privatisation de la paradiplomatie urbaine**
La crise des finances publiques à tous les niveaux de gouvernement a conduit la paradiplomatie urbaine, c'est-à-dire la promotion internationale des pôles urbains, vers la piste de la privatisation.
- 2 Une démocratisation du processus**
Elle est due à une mobilisation, notamment financière, plus grande des populations concernées.
- 3 Une mobilité d'attitudes liée à une plus grande mobilité des populations**
Aux Etats-Unis, une grande mobilité des populations, surtout à l'avantage des régions du Sud ("Sun Belt") amène une "mobilité d'attitudes", soit une ouverture d'esprit qui favorise les synergies inter-villes, et donc diminue le risque de localisme.
- 4 Une dépolitisation du processus d'internationalisation des villes**
Elle est rendue possible par l'absence de cumul de mandats politiques et permet un redéploiement international plus rationnel et conforme aux impératifs locaux plutôt qu'aux finalités politiques, voire politiciennes, des appareils de partis.
- 5 Une concurrence serrée**
Le classement des villes, sur le plan de leur internationalisation et des performances afférentes, nous indique une très grande "mobilité" des villes se déplaçant sur l'échelle des villes performantes d'une année sur l'autre, amplifiant le phénomène de concurrence.
- 6 L'apparition de liens stratégiques**
L'entrée en vigueur, dans la décennie 90, de l'Accord de Libre-Echange Nord-Américain (ALENA) a par ailleurs forgé de nouveaux liens stratégiques transfrontaliers, voire transrégionaux, entre villes et régions nord-américaines. Cette coopération renforcée permet de développer une rationalité économique et une logique d'échanges.
- 7 Un effort de maîtrise de certains aspects de la fiscalité par les villes (et leur état fédéré)**
On note en particulier un enjeu sur la fiscalité liée au commerce électronique.
- 8 Un tandem "qualité de vie - croissance économique"**
Dans la sphère des actions pour le redéploiement international de villes, on remarque une nouvelle tendance de développement, associant les deux concepts "qualité de vie" et "croissance économique", longtemps en contradiction.

En conclusion, d'après P. SOLDATOS, "nous assistons à l'ascension des rôles de la société civile et à la conclusion de partenariats, sous-tendus par des privatisations sélectives de rôles. Face à un rétrécissement structurel fonctionnel de l'Etat central, les collectivités territoriales et locales américaines prennent, de plus en plus, en main leur développement interne et leur déploiement international et acceptent des logiques de libéralisation et de globalisation ; la perforation de la frontière économique nationale, qui a soumis les acteurs urbains et régionaux à des courants de vulnérabilité et d'opportunité, impose des synergies horizontales et verticales et des partages de rôles plutôt que des allégeances exclusives à un seul niveau de gouvernement et d'acteurs".

■ Les cinq aires d'action des métropoles d'après Klaus R. Kunzmann

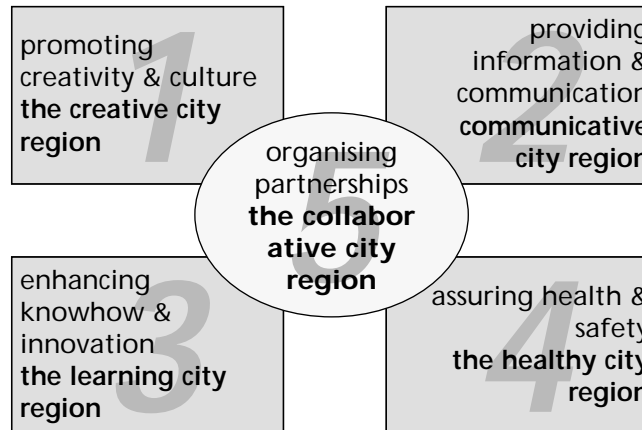
Professor of European Spatial Planning.
Université de Dortmund

Extrait de : Mastering the City. North European City planning 1900-2000. NAI publishers. EFL Publications.

Cinq aires d'action en interrelation sont identifiées :

- **La métropole créative :** promouvoir la créativité et la culture
- **La métropole communicante :** couvrir l'information et la communication
- **La métropole apprenante :** encourager le savoir-faire et l'innovation
- **La métropole agréable à vivre :** assurer la santé et la sécurité
- **La métropole cogérante :** organiser le partenariat.

Teaching the european city region to survive



Another problem exists, however. How can future city regions be governed in an area in which traditional political and administrative structures seem to be obsolete, in which the established political system experiences one crisis after another, in which the public sector has lost faith in a civic-minded society, in which thousands of community groups lobby for their own vested interests, while mobile local residents and businesses are becoming increasingly footloose? There are five areas of action that can be used to free urban politics from the gridlock in which it finds itself.

The Creative City Region

Traditional mechanisms of design and control used in urban development are not as well-grounded as they once were. Bureaucratic attitudes and inefficiency have discredited the public sector. There are fewer and fewer routine approaches to solving urban problems; more creativity and flexibility is needed to cope with challenges that change with each passing day. Enhancing this creativity in a world in which creative thinking is gradually being replaced by consumer-oriented behavior is not easy. However, without creative action in the form of innovative civic initiatives and experimental projects, the development of future city regions will be ungovernable.

The Communicative City Region

New information and communication technologies could and should be used more skillfully to meet local and regional information needs, and to supply regional residents with the kind of civic information they require to live comfortably in an active community. Both access to information and opportunities to use various communication technologies are required to initiate and maintain critical discussions on the future of a city region, to create local identity and civic pride, and to enhance participation in and commitment to urban development.

The Learning City Region

Overwhelmed by a globalizing economy, local economies are under immense pressure to compete. The solution is for those in local economic environments, with their small and medium-sized businesses, to network, to join forces, to link their activities to those of other local functions (universities, transfer agencies, think tanks, and so forth), and to cooperate in the exploitation of available local expertise and human capital.

The more firmly a business is anchored to a locality and the greater its contribution to a well-honed regional profile, the more easily it can adapt to the challenges of the global market. Regional cooperation is a prerequisite for creating and strengthening such networks, which are far superior to the alternative of pursuing individual competitive strategies.

The Safe, Healthy City Region

In a world of violence, health and safety are key features of a successful future for city regions. To retain the quality of life that has long been a significant asset of European cities, especially the smaller ones, urban life in Europe must remain safe and healthy. Physical and social efforts (including good housing and initiatives for youth employment) to create safe public space must be combined and supported by the enhancement of cultural life in the city.

The Collaborative City Region

The future city region in Europe is seen as an agglomeration of local communities and governments that will organize the space in which a region's society lives. Widespread post-socialist deregulation fever, the resulting demise of the public sector, the crisis within the political system, and the mushrooming of community and vested interest groups have made it increasingly difficult to control city regional development. Hence new collaborative forms of intraregional management must be found to shape a regional context in which future decision-making and supervised development can take place.

Obviously, these five areas of action are highly interrelated and designed to complement one other.

“

“

La région urbaine de Lyon
en France et en Europe

”

”

DONNÉES GÉNÉRALES

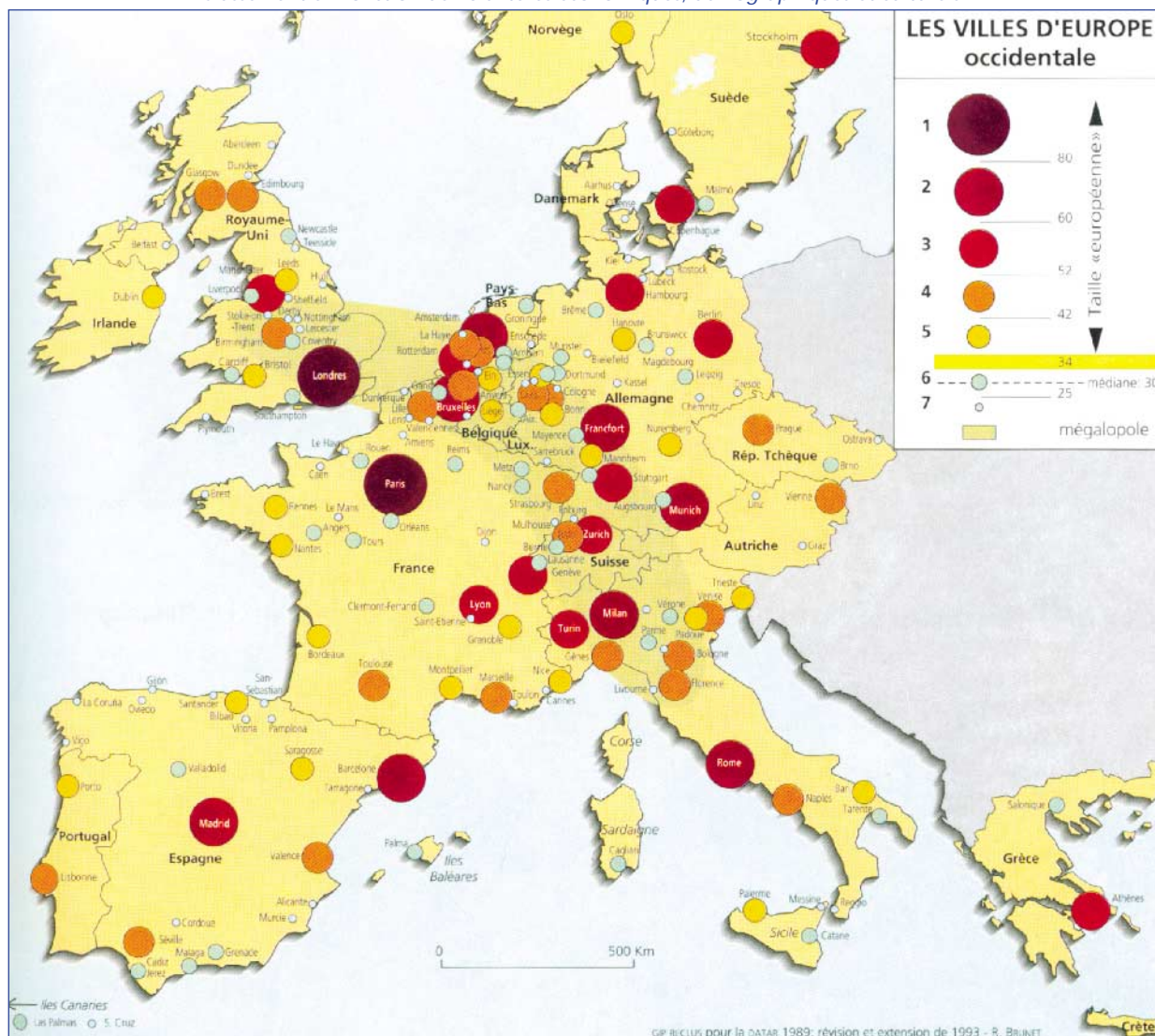
La région urbaine de Lyon en Europe

■ Les villes "européennes"

Ces villes jouent un rôle international par leur activité et leur renommée.

Extrait de : "Visages de la France, contribution au débat national pour l'aménagement du territoire"
Gip Reclus pour la DATAR, 1993
D'après R. Brunet

Classement en fonction de 16 critères économiques, démographiques et culturels.



DONNÉES GÉNÉRALES

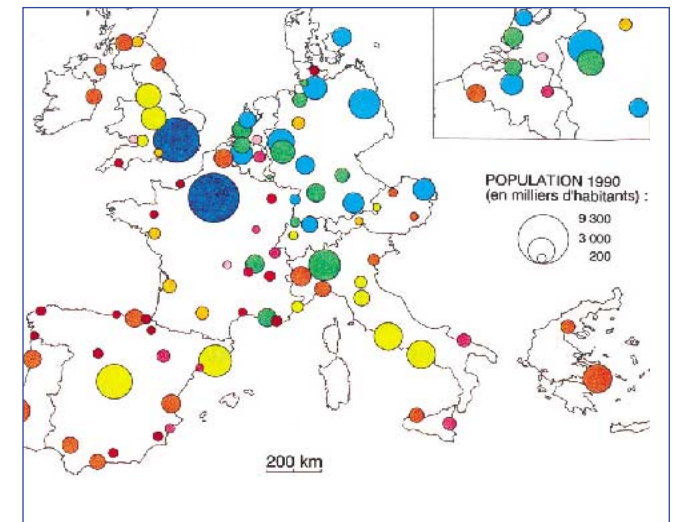
La région urbaine de Lyon en Europe

■ Classement des villes internationales

Nadine Cattan, Denise Pumain,
Céline Rozenblat, Thérèse Saint-Julien.

Extrait de : "Le système des villes européennes" Economica, 1994

Les types urbains retenus pour caractériser le système des villes européennes ont été établis à partir de 2 classifications ascendantes hiérarchiques qui ont combiné des indicateurs de hiérarchie d'une part, des indicateurs de structure d'activité, d'ouverture internationale et d'accessibilité dans le réseau, d'autre part. (Ne figurent que les villes qui possèdent un trafic aérien international).



Classification prospective

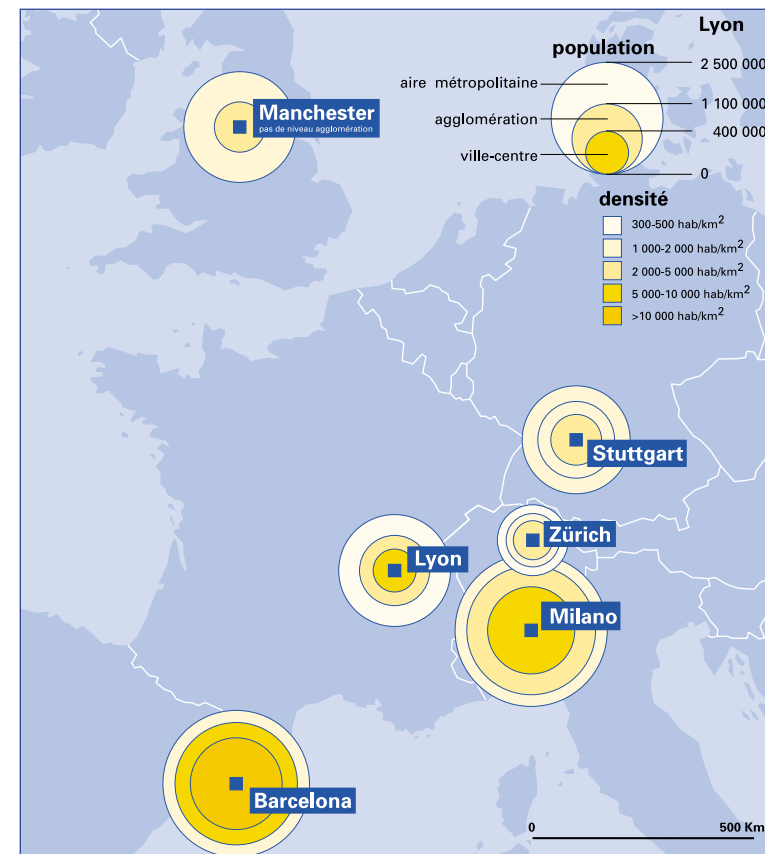
Caractéristique structurelle	Très forte concentration de pouvoirs de décision	Structure d'activité diversifiée, forte concentration d'entreprises et/ou d'institutions internationales, très bonne accessibilité	Structure d'activité légèrement spécialisée, fonctions internationales spécialisées ou incomplètes	Faiblesse des services tertiaires de niveau métropolitain, fonction internationale peu développées	Faiblesse des services tertiaires de niveau métropolitain, fonctions internationales très peu développées, accessibilité médiocre
Position hiérarchique					
Métropoles internationales dominantes	Londres Paris				
Métropoles internationales à fonction spécialisée		Amsterdam, Hambourg, Berlin, Copenhague, Bruxelles, Munich, Dusseldorf, Strasbourg, Francfort, Zurich, Genève, Vienne			
Métropoles régionales à fort rayonnement international		Anvers, Lyon, Bâle, Marseille, Brème, Milan, Hannover, Nuremberg, Cologne-Bonn, Rotterdam, Luxembourg, Stuttgart	Barcelone, Manchester, Berne, Naples, Bologne, Nice, Bristol, Rome, Florence, Salzbourg, Madrid, The midlands		
Métropoles régionales périphériques à rayonnement international limité			Bordeaux, Munster, Edimbourg, Nantes, Innsbruck, Southampton, Toulouse	Athènes, Lille, Séville, Belfast, Linz, Salonique, Bilbao, Lisbonne, Turin, Gènes, Malaga, Tyneside, Glasgow, Palerme, Valence, Graz, Porto, Venise	Montpellier, Nancy-Metz, Plymouth, Grenade, Grenoble
Métropoles régionales à rayonnement international limité et très spécialisé			Cardiff, Clermond-Ferrand, Eindhoven	Alicante, Liège, Bari, West Yorkshire, Catane, Saragosse	Murcia, Kiel, Pamplune, La Corogne, Rennes, Le Havre, St-Etienne, St-Sébastien, Valladolid, Santander, Toulon, Vigo

DONNÉES GÉNÉRALES

La région urbaine de Lyon en Europe

Repères démographiques

	LYON	BARCELONE	MANCHESTER	MILAN	ZURICH	STUTTART
Ville Centre	Commune de Lyon 50 km ² 400 000 hab. 8 000 hab/km ²	Commune de Barcelone 100 km ² 1 800 000 hab. 18 000 hab/km ²	District de Manchester 130 km ² 550 000 hab. 4 200 hab/km ²	Commune de Milan 180 km ² 1 600 000 hab. 8 900 hab/km ²	Commune de Zurich 90 km ² 350 000 hab. 3 900 hab/km ²	Commune de Stuttgart 200 km ² 560 000 hab. 2 700 km ²
Agglomération	Communauté urbaine de Lyon (55 communes) 500 km ² 1 100 000 hab. 2 200 hab/km ²	Agglomeration urbana (18 communes) 350 km ² 3 000 000 hab. 8 600 hab/km ²	Ce périmètre n'existe pas	Compresorio (98 communes) 1 200 km ² 3 200 000 hab. 2 700 hab/km ²	RZU Région Zurich (70 communes) 450 km ² 800 000 hab. 1 800 hab/km ²	Nachbarschaftsverband (28 communes) 1 000 km ² 1 300 000 hab. 1 300 km ²
Aire Métropolitaine	Région urbaine de Lyon périmètre d'études (678 communes) 8 280 km ² 2 500 000 hab. 302 hab/km ²	Region urbana (129 communes) 2 500 km ² 4 200 000 hab. 1 700 hab/km ²	County of Manchester (11 districts) 1 300 km ² 2 500 000 hab. 1 900 hab/km ²	Area metropolitan (230 communes) 2 500 km ² 4 300 000 hab. 1 700 hab/km ²	Kanton (171 communes) 1 700 km ² 1 100 000 hab. 500 hab/km ²	Mittlerer Neckar (179 communes) (6 cantons) 3 700 km ² 2 300 000 hab. 600 hab/km ²



Sources : "Comparaison du système de transport à Lyon et dans 5 aires métropolitaines - rapport de synthèse".
Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon avec la collaboration de la SEMALY et de la SLTC, février 1999
INSEE - Ville de Stuttgart pour les données 1998

DONNÉES GÉNÉRALES

La région urbaine de Lyon en Europe

■ Repères économiques : PIB par habitant

A l'exception de Paris, aucune grande ville ne peut rivaliser avec les unités spatiales allemandes pour le PIB par habitant. A part ces territoires, Lyon est en bonne place, avec un excellent PIB par habitant.

Lyon apparaît largement en tête des villes régionales en terme de poids économique, même en tenant compte des écarts de population.

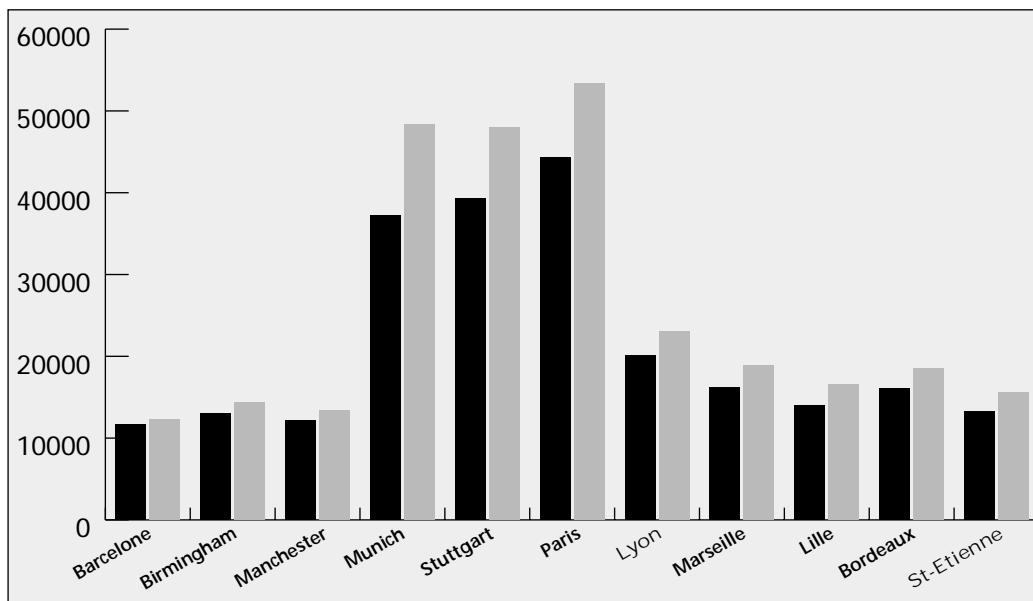
En Ecus par habitant	PIB 1990	PIB 1994	94/90
Barcelone	11 642	12 323	5,85%
Birmingham	13 043	14 324	9,82%
Manchester	12 162	13 416	10,31%
Munich	37 267	48 396	29,86%
Stuttgart	39 317	47 974	22,02%
Paris	44 318	53 314	20,30%
Lyon	20 129	23 081	14,67%
Marseille	16 229	18 850	16,15%
Lille	13 986	16 627	18,88%
Bordeaux	16 031	18 548	15,70%
Saint-Etienne	13 265	15 637	17,88%

Produit Intérieur Brut par habitant
(au coût des facteurs)

Source : Eurostat

Source : "Observatoire économique de la région lyonnaise : premières illustrations des indicateurs comparatifs : comparaison entre Lyon, 12 villes françaises et 11 villes européennes", Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, Communauté urbaine de Lyon, CCI - septembre 1997

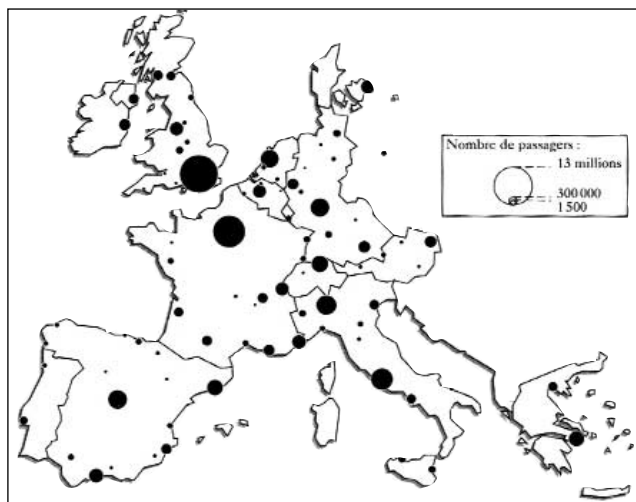
Produit Intérieur Brut par habitant en Ecus
(au coût des facteurs)



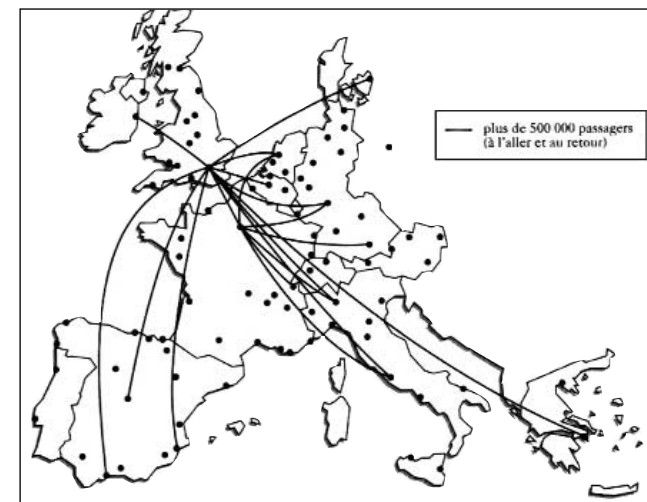
DONNÉES GÉNÉRALES

La région urbaine de Lyon en Europe

■ Echanges et flux aériens



Trafic aérien :
le trafic avec l'ensemble des villes européennes
source : Cattan, 1992, d'après les directions générales de l'aviation civile.



Echanges aériens (en nombre d'avions) :
les principaux flux internationaux de transport
source : Cattan, 1992, d'après Th. Cook, 1989.

Evolution du trafic aérien de passagers de 1989 à 1996

	1989	1990	1992	1993	1994	1995	1996
Barcelone	8 461 525	9 399 105	10 329 000	9 998 398	10 642 331	11 727 571	13 434 679
Birmingham	3 431 505	3 618 214	3 829 000	4 208 309	4 948 969	5 332 959	5 471 852
Manchester	10 733 874	10 819 531	12 403 000	13 382 521	14 815 112	14 978 793	14 845 874
Milan	10 515 833	11 797 952	12 637 000	13 028 409	13 813 715	14 719 194	16 366 599
Turin	1 245 140	1 426 563	1 599 000	1 609 067	1 740 024	1 817 166	1 992 578
Paris	44 957 982	46 835 807	50 375 000	51 482 881	55 297 770	55 009 182	59 089 020
Lyon	3 747 334	3 853 777	3 904 000	4 020 764	4 268 920	4 445 576	4 967 142
Marseille	4 910 221	4 982 824	4 705 000	4 780 251	4 831 369	5 106 617	5 401 394
Lille	795 673	807 789	799 000	839 828	805 624	802 031	881 897
Bordeaux	2 483 156	2 572 002	2 323 000	2 353 121	2 427 338	2 515 804	2 687 142
Saint-Etienne	79 177	86 919	82 000	88 428	88 169	83 857	82 024

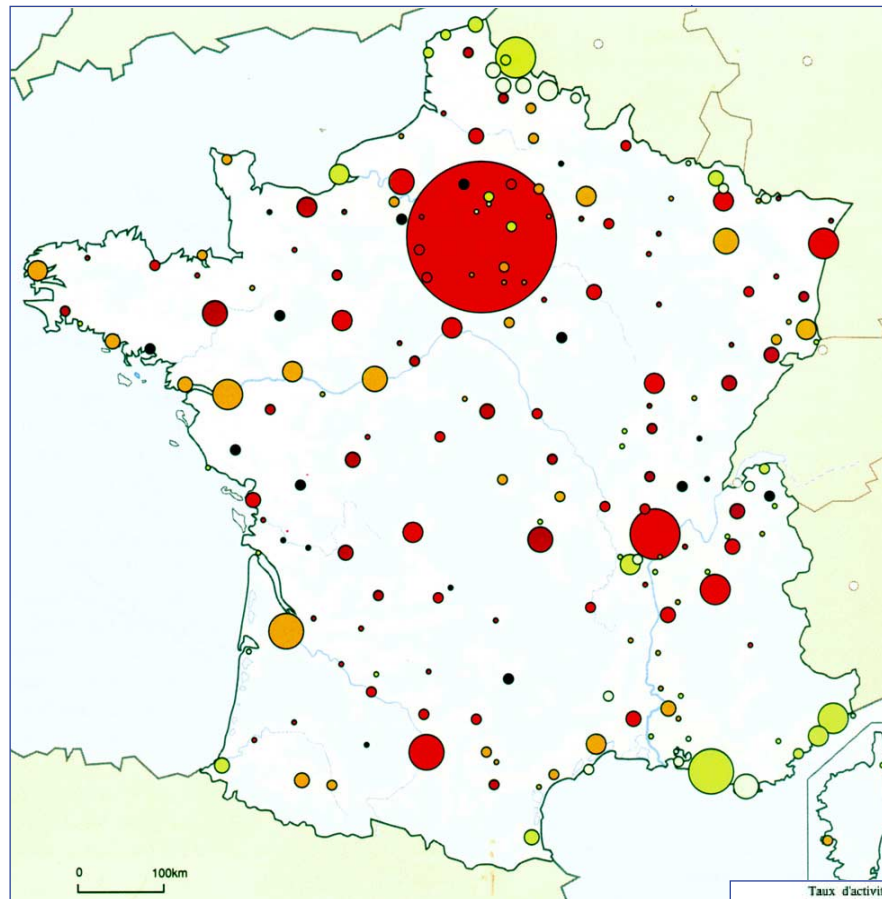
Source : Aéroport Magazine; trafic total
in "Observatoire économique de la région lyonnaise : premières illustrations des indicateurs comparatifs (comparaison entre Lyon, 12 villes françaises et 11 villes européennes)", Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, Communauté urbaine de Lyon, CCI, septembre 1997 (extrait)

DONNÉES GÉNÉRALES

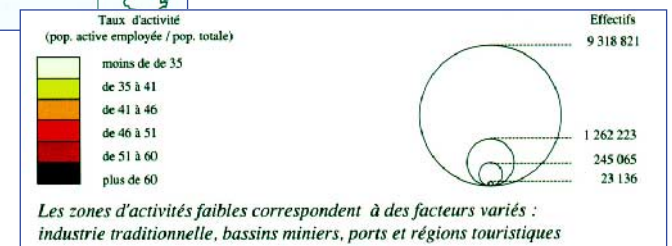
La région urbaine de Lyon en France

■ Emploi, effectifs et taux d'activité en France

Source : "La France en villes",
Felix Damette,
Datar, La Documentation Française, 1994



Effectifs et taux d'activité en 1990



DONNÉES GÉNÉRALES

La région urbaine de Lyon en France

■ Typologie des agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants en France

(Construction de la typologie inspirée de celle de Noyelle et Stanbach, 1984)

Catégorie	1975	1990
1. Pôles tertiaires diversifiés	Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Orléans, Metz.	Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Strasbourg, Chambéry.
2. Pôles tertiaires spécialisés	Nice, Toulouse, Grenoble, Rouen, Nancy, Tours, Le Havre, Rennes, Dijon, Angers, Reims, Caen, Le Mans, Avignon, Limoges, Perpignan, Amiens, Pau, Nîmes, Lorient, Valence, Poitiers, Chambéry, La Rochelle.	Nancy, Grenoble, Rouen, Cannes, Nancy, Tours, Le Havre, Montpellier, Rennes, Orléans, Dijon, Caen, Angers, Reims, Metz, Avignon, Perpignan, Nîmes, Annecy, Lorient, Hagondange, Valence, Melun.
3. Villes de villégiature	Cannes, Bayonne.	Nice, Toulon, Bayonne, La Rochelle.
4. Pôles de production (industries, mines ou villes de garnison)	Lille, Toulon, Valenciennes, Lens, St Etienne, Béthune, Clermont-Ferrand, Mulhouse, Brest, Douai, Dunkerque, Thionville, St Nazaire, Annecy, Troyes, Besançon, Montbéliard, Hagondange, Angoulême, Maubeuge, Calais.	Valenciennes, St Etienne, Béthune, Clermont-Ferrand, Mulhouse, Brest, Douai, Dunkerque, Thionville, St Nazaire, Troyes, Montbéliard, Angoulême, Maubeuge, Calais.
5. Villes à structuration faible	Melun.	Lens, Le Mans, Limoges, Amiens, Pau, Besançon, Poitiers.

Source : Les Annales de la recherche urbaine n° 76 - septembre 1997

Les pôles industriels ou miniers sont tout d'abord identifiés : ce sont des agglomérations où le quotient de localisation de l'industrie (y compris les mines) est supérieur à 1,1 et où l'on ne trouve pas plus d'une des quatre caractéristiques suivantes, jugées atypiques pour cette catégorie de villes : sur-représentation (1,1 ou plus) dans la recherche, les services supérieurs aux entreprises, les autres services aux entreprises, ou les cadres du secteur privé.

Les pôles touristiques sont identifiés de la même façon, mais à partir de leur spécialisation dans le secteur hôtelier ; en outre, on considère que la présence importante de cadres du secteur privé ne constitue pas un trait atypique pour ce type de ville.

Parmi les autres villes, les pôles tertiaires diversifiés se reconnaissent comme présentant une spécificité (1,05 ou plus) dans au moins cinq des sept secteurs suivants : recherche, services supérieurs aux entreprises, autres services aux entreprises, transports-communications, banques-assurances, commerce de gros, organisations internationales ou étrangères.

Les pôles tertiaires spécialisés connaissent une spécificité nette (1,1 ou plus) dans deux, trois ou quatre des cinq secteurs suivants : recherche, services supérieurs aux entreprises, autres services aux entreprises, transports-communications, commerce de gros.

DONNÉES GÉNÉRALES

La région urbaine de Lyon en France

■ Réseaux de villes et aires d'influence de Lyon et Marseille

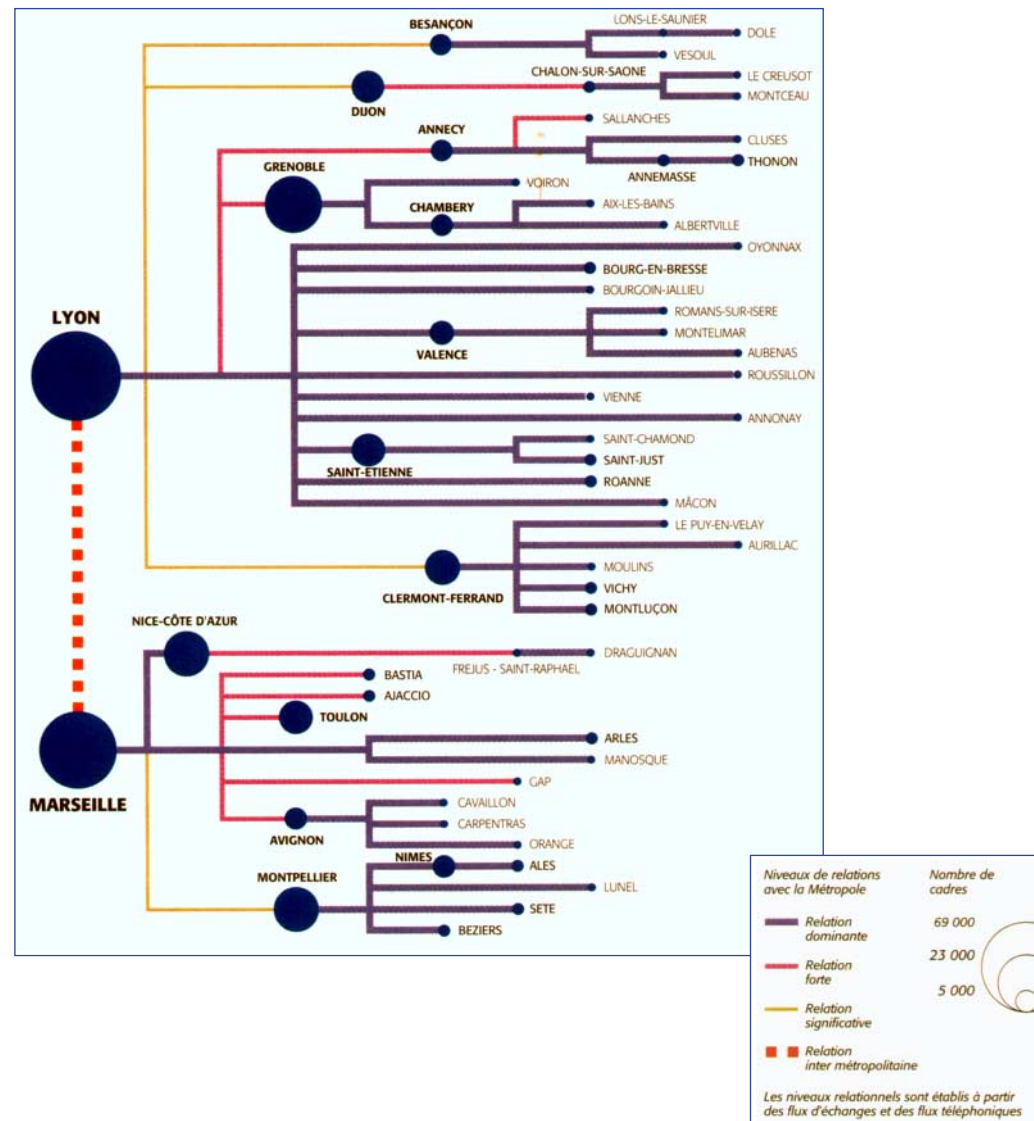
La métropole lyonnaise s'appuie sur un réseau urbain qui s'étend au delà des frontières de Rhône-Alpes vers la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Auvergne.

L'aire d'influence de la métropole marseillaise s'étend sur les Bouches du Rhône, la région de Manosque, Toulon, la Haute Provence, le Comtat Venaissin et la Corse.

Les pôles niçois et montpelliérain complètent la structuration urbaine méditerranéenne.

Source : "Planifier le développement des réseaux de communication au service d'une ambition territoriale", Office interconsulaire des transports et des communications du sud-est, 1996

d'après "La France en Villes"
F. Damette, DATAR, 1994

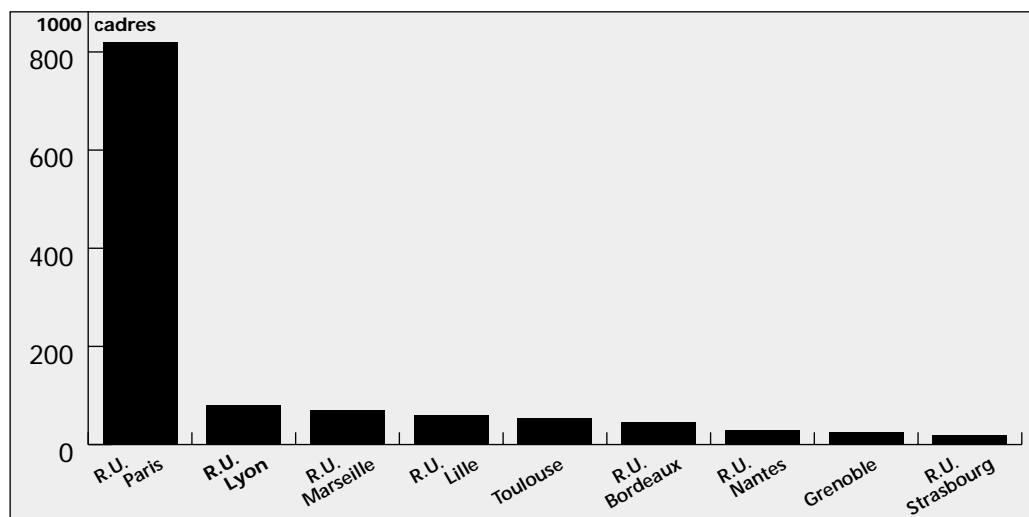


DONNÉES GÉNÉRALES

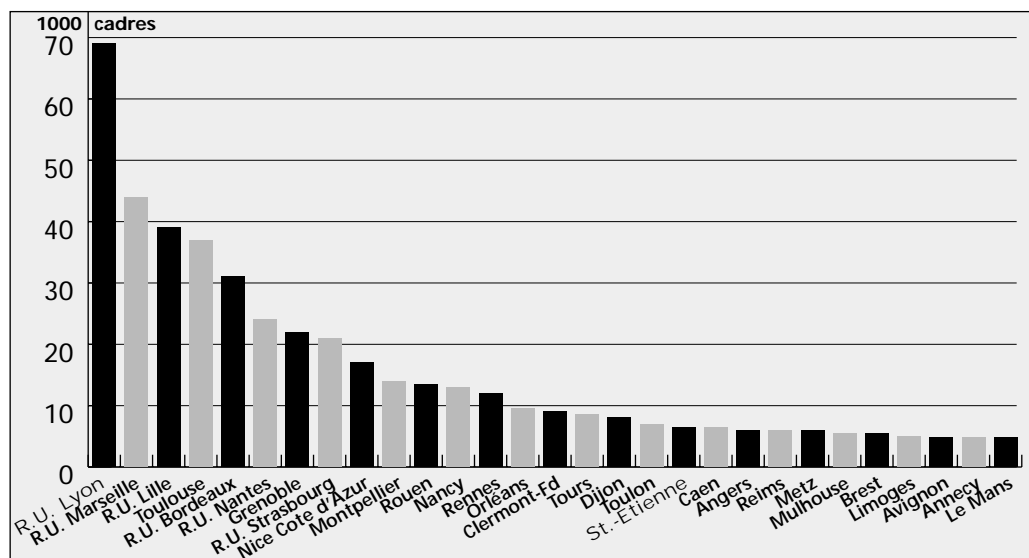
La région urbaine de Lyon en France

■ Distribution de l'encadrement et hiérarchie des villes

Extrait de "La France en ville"
F. Damette - DATAR
La Documentation Française - 1994



Les cadres de la base socio-économique : Paris et les métropoles



Les cadres de la base socio-économique : les principales villes de province

La distribution de l'encadrement constitue un indicateur assez précis de l'état du système urbain.

(...) En réalité, la donnée la plus pertinente n'est pas l'ensemble des cadres, mais ceux de la sphère productive et de la reproduction élargie, ceux qui participent à l'encadrement hiérarchisé du territoire. Les cadres de la reproduction simple doivent être laissés de côté. En tenant compte de la base socio-économique des villes, on trouve au plan national (en 1990) un peu moins de 1 850 000 cadres, dont 843 000 en Ile-de-France, soit 45,6%. Ce dernier chiffre est l'indicateur central de l'état de l'armature urbaine.

Sur la même base, l'agglomération lyonnaise compte (en 1990) 68 760 cadres, soit un rapport de 1 à 11 avec Paris.

■ L'évolution récente des secteurs métropolitains lyonnais

Extraits du rapport :
"Si Lyon était dans un autre pays européen?"
Bilan des fonctions métropolitaines lyonnaises dans une perspective de métropole européenne

Pierre Beckouche
Laurent Davezies
Bernard Henri Nicot
- Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales,
IUP - Université de Paris XII

Avril 1999

Rapport préparé pour le SGAR Rhône-Alpes dans le cadre des études préalables à la Direction Territoriale d'Aménagement de l'aire urbaine de Lyon

OEIL

Les auteurs soulignent qu'il est pertinent, pour comprendre la position de la région urbaine de Lyon en Europe, d'utiliser des indicateurs situant la position lyonnaise vis à vis de Paris.

L'analyse du tableau (cf. ci-après fiche II.11 n°3) permet de repérer certains secteurs métropolitains excédentaires, et d'autres déficitaires (c'est à dire sur ou sous-représentés dans l'agglomération).

(...)

1. Des secteurs de services professionnels, pour lesquels on sait que Lyon est globalement bien dotée, y ont une présence proche de la spécialisation : la **messagerie** et le **fret express**, passant de 10 à 13 % de l'emploi de ce secteur, en sont de bons exemples. (...) L'**ingénierie** et les **études techniques**, dont les effectifs ont fortement décliné dans les grandes villes, et plus encore à Paris font mieux que résister à Lyon sont en progression.(...) A des degrés moindres, mais à des niveaux encore élevés, on trouve le **travail temporaire**, la **sélection / mise à disposition de personnel ou l'affrètement**.(...) Les agences lyonnaises de **conseil dans les affaires et la gestion** enregistrent également une évolution très favorable, avec une progression de 120 % de leurs effectifs (...).

En revanche, toujours dans ces secteurs d'appui à la production et aux affaires, on observe l'effritement de la position lyonnaise dans les secteurs comme le **conseil en systèmes informatiques**, qui certes croît de 120 % entre 1989 et 1997 à Lyon, mais moins vite qu'ailleurs (...). Le secteur lyonnais de **l'organisation de foires et de salons** enregistre une perte relative et absolue sévère, alors que le secteur s'accroît fortement dans les autres villes et à Paris (...) le secteur enregistre à Lyon une perte nette de 35 % de ses effectifs (...). Enfin, la position médiocre de Lyon dans les **études de marché et sondages** s'accroît plutôt, le secteur y souffrant de

compressions d'effectifs plus fortes qu'à Paris ou dans les autres grandes villes.

*Les auteurs soulignent par ailleurs une tendance au déclin de la position lyonnaise dans le secteur de la **banque** et le **secteur financier**, mais qui doit être analysée avec prudence, compte tenu des restructurations en cours.*

L'image qu'offrait Lyon dans le paysage professionnel français et européen (...) sort nettement renforcée à la lumière des données les plus récentes. (...) Lyon est à l'évidence en train de se fabriquer une stature de métropole industrielle européenne.

2. Mais, si Lyon accentue, comme on vient de le voir, ses avantages dans la période récente, sa situation déficitaire dans les secteurs plus symboliquement métropolitains n'évolue qu'insuffisamment.

Dans les secteurs orientés vers la **culture**⁽¹⁾ et **l'information**, Lyon avait et continue à avoir une position mineure, inattendue pour une ville de ce niveau de développement. Le seul des secteurs qui émerge nettement est celui de la **projection de cinéma** (...).

Certes, le poids de la ville apparaît bon (8 %) dans la **production de programmes de TV**, de **films institutionnels** et de **publicité** (...), mais il ne s'agit que d'effectifs mineurs, de 400 professionnels. Le faible rayonnement culturel lyonnais est reflété par son poids médiocre dans **l'édition de journaux** (...), et carrément faible dans les **activités de radio**, de **diffusion de programmes de TV**, d'**agences de presse**, d'**éditions de revues et périodiques**, de **production de films pour la télévision**, ou de **production de films de cinéma**, d'**éditions musicales** ou de **livres**. (...).

(1) L'analyse ne porte que sur le secteur salaire privé.

DONNÉES GÉNÉRALES

La région urbaine de Lyon en Europe

Les auteurs concluent leur analyse par une réflexion de nature stratégique

En conclusion de cet examen des chiffres les plus récents de l'emploi lyonnais et des grandes villes françaises, on voit donc que Lyon tend actuellement à voir se renforcer ses atouts dans le domaine professionnel " sérieux " et garder pratiquement intacts ses déficits dans celui de l'activité culturelle.(...)

Une métropole européenne, à une époque où la sanction économique prime, doit certes être d'abord une métropole productive et industrielle. Mais l'économie peut aussi emprunter des chemins aujourd'hui de traverse mais qui annoncent peut être les autoroutes de demain.

La réputation des villes, et derrière leur attractivité, est portée par l'image qu'elles offrent au monde. Cette image est très largement, et parfois abusivement, produite par leur rayonnement culturel. Barcelone et Bilbao ont su, grâce à des effets d'annonce culturels, faire oublier leurs problèmes pourtant réels et mettre en valeur leur modernité et leur fécondité culturelle. L'économie des années à venir sera de plus en plus liée à la production, au traitement et à la diffusion d'informations.

Plus que la chimie ou la parapharmacie, ces nouveaux secteurs de l'économie de l'information semblent se développer sur un terrain complexe scientifique, culturel, esthétique, technologico-créatif qui constitue une des caractéristiques des grandes métropoles, mais pas de Lyon. (...)

Dans une hypothèse d'accélération de cette révolution d'une économie de la production matérielle vers une économie de la production immatérielle, et si Lyon veut compter au nombre des métropoles européennes, il conviendra que la ville fournisse un effort particulier dans ces domaines, en combinant une stratégie de transfert d'acteurs parisiens de ces secteurs et de stimulation d'un milieu proprement lyonnais ou régional.

DONNÉES GÉNÉRALES

La région urbaine de Lyon en Europe

Les principaux secteurs métropolitains lyonnais
relativement à Paris et aux 17 premières unités urbaines françaises, 1989-1997

	Nombre d'emplois dans les 17 UU 1997	Variation du nb d'emplois dans les 17 UU, 1989/1997	% d'emplois à Lyon		Nombre d'emplois à Lyon en 1997	Variation du nombre d'emplois à Lyon 1989/1997	Variation du nombre d'emplois à Paris 1989/1997
			1989	1997			
Messagerie, fret express	19 967	-25	10	13	2 578	-8	-38
Ingénierie, études techniques	75 160	-25	7	10	7 427	6	-40
Projection de films cinéma	4 551	46	7	10	449	118	39
Agences, conseil en publicité	53 648	12	6	10	5 097	73	3
Travail temporaire	131	-10	10	9	11 894	-22	-16
Sélection, mise à disposition de personnel	627	50	10	9	1 124	38	23
Production de programmes TV	12 552	19	nd	8	247		6
Edition de journaux	3 123	57	nd	7	1 026		221
Conseil en systèmes informatiques	14 225	209	9	6	3 376		227
Conseil en affaires et gestion	53 395	28	3	6	4 263	119	23
Banques	74 299	-14	5	4	5 729	120	-14
Organisation de foires et salons	138	115	13	4	253	-26	129
Etudes de marché et sondages	303	-12	5	4	729	-35	-9
Activités de radio	6 401	-45	0	3	218	-32	-49
Diffusion de programmes TV	19 242	1617	nd	3	277	269	1568
Agences de presse	7 036	10	4	2	109		14
Editions de revues et périodiques	9 630	-20	2	2	405	-47	-16
Production de films pour la TV	5 083	304	0	2	25	-31	273
Edition d'enregistrements sonores	24 450	-13	1	2	63		-12
Edition de livres	1524	-13	1	2	245	9	-13
Production de films pour le cinéma		40	nd	2	36	-10	27

Emplois : source UNEDIC